

LÉGISLATURE 2020 - 2025

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
7 NOVEMBRE 2023**

<u>PRÉSENTS-ES</u>	:	Mme	A. EPINEY, Présidente
		M.	S. VENTRE, Vice-Président
		M.	B. SCHOPFER, Secrétaire
		Mmes	C. BAILLIF, M. CONRAD, B. DESPLAND et J. PARACCHINI
		MM.	S. AGUET, D. ANDALORO, C. BRUNNER, C. HUBER, F. MERLON et R. PARTY
		M.	P. BOUVIER, Maire
		M.	X. BEUCHAT, Adjoint
		Mme	M. PASCHE, Adjointe
<u>ABSENT-E</u>	:	Mme	A.-M. PUGIN
		M.	F. CAL SUAREZ

Mme la Présidente ouvre la séance à 20h05.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 10 oui et 2 abstentions.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme la Présidente propose de se rendre au Café de la Place en lieu et place de la traditionnelle fondue du Conseil municipal de décembre au carnotzet. Après un vote à main levée, et compte tenu de la fermeture du restaurant le mardi, il est décidé que le repas aura lieu le mercredi 6 décembre 2023 à 20h00.

3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Jardin du souvenir

M. Bouvier annonce un dépassement de CHF 6'354.30. En effet, suite aux différents problèmes rencontrés (délai de livraison puis mauvaise exécution des travaux), le jardin du souvenir n'a pu être achevé qu'en 2023, année pour laquelle aucune somme n'avait été inscrite.

b) Recherche d'un ou d'une employée polyvalente

M. Bouvier informe le Conseil municipal que ce poste sera ouvert dès 2024 afin de pouvoir remplacer M. Egenter qui prendra sa retraite en octobre 2024, largement méritée après 27 ans de bons et loyaux services.

Afin d'établir un cahier des charges et déterminer le profil idéal pour ce poste, l'Exécutif s'est entouré de professionnels des ressources humaines. Conformément à la loi, l'annonce s'est faite d'abord via l'Office cantonal de l'emploi. Elle sera publiée demain matin sur le site internet et la page Facebook officielle de la Commune, puis jeudi dans la Tribune de Genève.

L'accompagnement par les spécialistes se poursuivra jusqu'à l'engagement du nouveau collaborateur ou collaboratrice.

Mme Pasche ajoute que le « concierge » de l'école (Adao) va également prendre sa retraite.

M. Bouvier confirme tout en précisant que ce poste ne dépend pas de la Commune puisqu'il est employé par l'entreprise mandatée pour les nettoyages des bâtiments scolaires, des Crocolions et du parascolaire.

M. Bouvier indique encore que M. Gunter sera en congé maladie jusqu'à la fin de l'année. Son remplacement est organisé en accord avec M. Delmano.

c) Route de Bellegarde

M. Beuchat signale que les travaux de mise en conformité des arrêts de bus « Bouveries » ont débuté (accès au transport pour les personnes à mobilité réduite). Les feux de circulation alternée ont provoqué un énorme bouchon poussant les automobilistes à transiter par le chemin de Champlong.

M. Party s'inquiète d'ailleurs, ce dernier ne permettant pas de croiser, que les banquettes ne soient détruites en très peu de temps et suggère une mise en sens unique.

M. Bouvier contactera l'Office cantonal des transports afin de tenter d'obtenir des feux « intelligents ». Le bus ayant été passablement gêné, il est bien probable que les TPG remontent également l'information.

d) Décembre en fête(s)

Mme Pasche fait part des différentes manifestations qui auront lieu en décembre pour célébrer l'Avent. Le tout-ménage y relatif sera distribué demain après-midi et elle compte sur la présence des Conseillers-ères municipaux-ales le 1^{er} décembre pour les vœux de la Mairie à la Maison des Associations.

e) Toit pour tous

Mme Pasche relate compendieusement la rencontre avec Mme Kim Grootscholten, Directrice de l'association Toit pour tous et unique salariée.

Suite aux renseignements pris à ce sujet, il a été décidé de rechercher une autre solution, vraisemblablement via l'Hospice général, pour que les appartements puissent temporairement bénéficier aux moins bien lotis, avec un encadrement professionnel et social effectif. Dès qu'une alternative conviendra à la Commune, il sera mis fin au partenariat avec Toit pour tous.

f) Les impôts c'est ma life

Mme Pasche communique qu'une soirée destinée à aider les jeunes de 18 à 25 ans à remplir leur déclaration d'impôts et s'inscrire au service e-démarches de l'État sera organisée en février 2024 (date à valider) en collaboration avec l'association Leman-Togo et la FASE.

g) Emploi de civilistes

Mme Pasche informe le Conseil municipal sur les démarches entreprises pour pouvoir envisager l'emploi d'un civiliste dont la tâche devra obligatoirement être en lien avec « la protection de la nature et de l'environnement ». Un rendez-vous doit être pris avec l'Office fédéral du service civil (CIVI).

h) Association des communes de la Champagne au Burkina Faso

Mme Pasche rappelle que la Commune soutient depuis plus de trente ans cette association. Plusieurs communes de la Champagne ayant décidé de se retirer au fil du temps, une compensation a été demandée à Chancy. Cette requête a d'ores et déjà reçu une réponse défavorable mais une présentation de l'Association auprès de la Commission des affaires sociales, de la solidarité, des sports et des loisirs est planifiée le 14 novembre prochain afin de se prononcer sur la poursuite de cette subvention.

i) Noël de l'école

Mme Pasche mentionne que traditionnellement, la Commune offre aux élèves un petit cadeau de Noël, précédemment un sachet de biscuits, mandarines et bonbons, puis depuis quelques années un jeu de société par classe. Les enseignantes ont avisé la Mairie que la ludothèque étant suffisamment remplie, une autre idée serait la bienvenue.

La Commune offrira donc deux spectacles de Philippe Campiche (un pour les petits « Croque et Crac » et un pour les grands « Le Petit Prince ») le 22 décembre 2023.

4. PROJET DE BUDGET 2024

Mme la Présidente passe la parole à **M. Bouvier**.

M. Bouvier remercie les Commissions pour avoir transmis les demandes à inscrire au budget dans le temps imparti, ainsi que ses Adjoints et Mme Spencer pour le travail effectué dans ce cadre.

M. Bouvier suggère de renvoyer le projet de budget 2024 en commission des finances pour l'examen détaillé de tous les éléments et rappelle aux membres du Conseil municipal que les chiffres transmis sont non seulement confidentiels mais soumis à embargo jusqu'au 15 novembre 2023.

M. Ventre demande s'il est possible que les Présidents de Commission reçoivent le budget détaillé, comme celui transmis aux membres de la Commission des finances.

M. Bouvier lui répond qu'il se renseignera sur cette possibilité.

Mme la Présidente demande aux Conseillers-ères municipaux-ales de se prononcer par un vote sur le renvoi du sujet en commission des finances.

Ce renvoi est accepté à l'unanimité, soit par 12 oui.

Cette séance aura lieu le lundi 13 novembre 2023.

5. PROJET DE DÉLIBÉRATION

a) Crédit d'engagement complémentaire de CHF 34'310.38 pour couvrir les travaux relatifs à l'installation d'une borne escamotable au chemin de l'École

Mme la Présidente donne lecture de l'intitulé de la délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée par 10 oui et 2 abstentions.

M. Beuchat stipule que ce crédit complémentaire couvre la finalisation de la borne du chemin de l'École. En effet, son coût ayant été estimé par rapport à la mise en place de la borne de la Ruelle, il a malheureusement explosé suite au renchérissement des matières premières dû au Covid et à la guerre en Ukraine.

Afin de n'avoir qu'un seul contrat de maintenance pour les deux installations ainsi qu'une manutention identique des accès (télécommande et téléphone), la Commune a jugé pertinent de garder le même prestataire.

M. Andaloro demande si d'autres offres ont été requises.

M. Beuchat répète que l'intérêt premier était d'avoir un contrat d'entretien groupé pour les deux bornes, évidemment uniquement possible si c'est le même fournisseur.

M. Schopfer ajoute que les prix ont augmenté partout et que ce n'est pas la seule entreprise dont les tarifs se sont fortement accrus.

M. Beuchat conclut en précisant qu'une fois en fonction, toutes les places de parking pourront alors être mises en location, ce qui constituera un bon amortissement. Un contrôle de la conformité de l'arrêté concernant l'emplacement est en cours.

Aucune autre remarque n'étant formulée, **Mme la Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée par 7 oui et 5 abstentions.

Il est pris acte de cette décision.

6. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission du territoire et des constructions

Aucune communication.

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

M. Ventre note que les autocollants de priorité de droite ont été posés sur les totems de la route de Valleiry.

M. Ventre interpelle **M. Beuchat** pour savoir si le comptage des voitures a pu être organisé comme convenu lors de la précédente séance.

M. Beuchat confirme.

M. Party s'interroge sur la pertinence de ce comptage pendant les travaux de la route de Bellegarde, certains automobilistes pouvant choisir temporairement un autre trajet afin d'éviter les doubles attentes aux feux.

M. Ventre signale qu'il y a quelques semaines un échange sur Facebook au sujet du radar (route de Valleiry) avait retenu son attention. Il en a d'ailleurs fait des copies écrans.

c) Commission des affaires sociales, de la solidarité, des sports et des loisirs

Mme Epiney mentionne que la prochaine séance aura lieu le 14 novembre 2023.

d) Commission des finances

M. Merlon indique que la prochaine séance aura lieu le 13 novembre 2023.

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Despland avise que la Commission travaille actuellement sur les prochaines éditions du ChancyLien, Noël (remise des articles au 6 décembre) et printemps, pour laquelle la remise des

articles est fixée à fin février.

Elle précise également que les conférences à thématique environnementale sont pérennisées (3 par année). La première aura lieu le 25 janvier 2024 et son orateur sera connu lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

f) Commission de la Cité de l'Énergie et du développement durable

M. Huber déplore que la pompe à vélo de la route de Bellegarde soit cachée par un pot de fleurs et pas mieux signalée aux cyclistes.

M. Beuchat lui répond que ce n'est peut-être pas son emplacement définitif et, vu les nombreuses déprédations dans le village, il n'est pas forcément utile d'indiquer qu'il y a du nouveau matériel urbain à casser.

g) Commission ad hoc pour l'utilisation de la salle communale

Aucune communication.

Trafic pendulaire

M. Party avise le Conseil municipal qu'une habitante de Valleiry lui a confirmé, qu'à cause des feux après la douane de Valleiry II, elle passait maintenant par le Pont Carnot et Pougny, ce qui était plus rapide que de patienter dans la forêt.

M. Beuchat explique que le feu a été installé pour éviter le report de trafic d'autres communes frontalières qui en avaient déjà, même s'il n'est pas forcément judicieux.

Une séance avec les communes concernées est prévue le 16 novembre 2023.

Kiosque

M. Party regrette que le P'tit Café ne soit pas ouvert toute l'année.

M. Beuchat revient brièvement sur l'historique du P'tit Café et ses différents gestionnaires. Il semble évident que ce petit établissement ne peut pas être rentable. Malheureusement, il manque des chiffres à l'appui de ce qui précède vu que la première gestionnaire est partie avant de les communiquer.

Dans le contrat qui lie la Commune à M. Greber (également gérant du Café de la Place), il est d'ailleurs prévu une transmission trimestrielle du chiffre d'affaires pour éviter que cela ne se reproduise. La Mairie est dans l'attente de ce dernier pour le 1^{er} trimestre d'activité.

Mme Paracchini demande si un civiliste pourrait s'occuper du P'tit Café.

Mme Pasche lui explique que les civilistes ne sont pas restaurateurs et que ceux-ci sont engagés pour un travail en lien avec la nature et l'environnement. Différentes possibilités sont actuellement étudiées par l'Exécutif, mais il a été décidé de laisser une chance à M. Greber et de faire le point après une année d'exploitation (juillet 2024). M. Greber ayant évoqué l'idée de faire des soirées à thème durant la fermeture hivernale (octobre 2023 à mars 2024), un planning de ces ouvertures lui sera demandé.

Temple

M. Beuchat indique que les négociations sont malheureusement au point mort à l'heure actuelle.

M. Bouvier complète, les échanges sont pour l'instant improductifs et stériles mais qu'une réunion a lieu demain.

Parcelles 3175, 3629 et 3631

Mme Paracchini mentionne une conversation qu'elle a eue avec une habitante très mécontente des propos lus dans le dernier ChancyLien et s'inquiétant de ce qui était projeté dans ces lieux.

M. Beuchat la rassure, d'une part il n'est pas prévu de démolir sans avoir préalablement relogé les locataires avec leur plein accord, et d'autre part, seule la rénovation des maisons vides (actuellement mises à disposition de Toit pour tous) est envisagée.

Remerciements

M. Bouvier tient à féliciter et remercier chaleureusement M. Gunter et Mme Egenter pour leur travail sur la Commune. En effet, Chancy a gagné le 1^{er} prix des communes fleuries de 1'201 à 2'400 habitants.

Mme la Présidente lève la séance à 21h05.



La Présidente du Conseil municipal
Aurélie Epiney



Le Secrétaire du Conseil municipal
Boris Schopfer



La Secrétaire
Joëlle Noverraz